COMMUNE DE LACHAMP-RIBENNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Exercice: 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre.

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de BONNAL Nathalie. Maire.

Nombre de membres en exercice: 15

Présents: 13 - Représentés: 1 - Votants: 14

Date de convocation: 10/10/2023

Présents: BONNAL Nathalie, Maire, PASCAL Gilles, Maire-Adjoint, RAYNALDY Alain, Adjoint au Maire, RAYNAL Sébastien, Conseiller municipal, GACHON Floriane, Adjointe au Maire, MOULIN Marianne, Conseillère municipale, HÉLIAS Céline, Conseillère municipale, SUDRE Christelle, Conseillère municipale, PIC Bruno, Conseiller municipal, COURANT Benoît, Conseiller municipal, BRINGER Patrice, Conseiller municipal, COMPEYRON Alain, Conseiller municipal, JACQUES Sébastien, Conseiller municipal.

Absents : VANOVERMEIRE Jeanne, Conseillère municipale. Représentés : GODÉRIAUX-LEDRU Luc, Conseiller municipal. Secrétaire : PASCAL Gilles est élu secrétaire de séance.

Objet : DM 2023-002

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
	Company Commence (Commence of Commence	0,00	0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00 Recettes	0,00 Dépenses
Investissement			
2184-197	Mobilier	0,00	1 900,00
1321-197	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	.1 900,00	0,00
2313-198	Constructions	0,00	100 000,00
1641-198	Emprunts en euros	100 000,00	0,00
020-0	Dépenses imprévues	0,00	-1 397,98
4581117-117	Opérations investissement sous mandat	0,00	16 000,00
4582117-117	Opérations sous mandat	16 000,00	0,00
2188-170	Autres immobilisations corporelles	- 0,00	1 397,98
	TOTAL INVESTISSEMENT	117 900,00	117 900,00
	TOTAL	117 900,00	117 900,00

BONNAL Nathalie, Maire, invite Le Conseil Municipal à voter ces crédits

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à à la Mairie, les jours, mois et ans indiqués ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:

à la Mairie, le 19/10/2023

Préfecture

Date de reception de l'AR: 31/10/2023

048-200083335-DE 2023 046-DE

BONNAL Nathalie, Maire

Publication le 31-10-2023

Le Sècrétoire de Séance Gilles PASCAL

Préfecture
Date de reception de l'AR: 31/10/2023

048-200083335-DE_2023_046-DE